

Plusieurs grandz affaires sont suruenuz audit Coindrieu durant le Consulat dudit Sr Guilliot et Chol, et grandes et excessives despances ordinaires et extraordinaires qui sont montées à la somme de trois mil troys cens quinze escus sol, vingt trois solz deux deniers, de quoy leur a esté deub qu'ilz auiont aduancé et fourny licquidement de leur propre quatorze cens trante vn escu sol et vn tiers, come appert par la closture de leurs comptes.

1591-1592. Les sieurs Jehan Gay, marchand bouchier, et Flory Chevallier, barbier, furent esleuz consulz, le premier jour de l'an 1591. Durant leur Consulat y eust tousiours continuation de troubles, et par leur négligence la communauté supporta beaucoup de mal, tant en perte de procès que aultrement.

#### NEMOURS S'EMPRE DU GOUVERNEMENT DE LA VILLE

Monseigneur de Nemours (2), ayant esté aduertý du trespas de Monsieur le baron de Virieu, qui estoit gouver-

---

de Varrassieu, de Pupetière, de Bissonne, de Quirieu, de Torchefelon et de Corbas; elle fut érigée en marquisat en avril 1655, en faveur de Nicolas Prunier. Ses armoiries étaient : *de gueules à trois annelets d'argent l'un dans l'autre.* (V. d'Hozier, tome III.) Les barons de Virieu, signalés dès le XI<sup>e</sup> siècle, étaient très nobles et très anciens. Une des dernières survivantes de cette famille, M<sup>lle</sup> de Virieu, originaire du Grand-Lemps, mourut en 1873, à l'âge de 88 ans, après avoir contribué pour une large part, aux institutions pieuses et charitables du pays. L'église Saint-André, à Grenoble, possède d'elle deux vitraux, représentant le Christ et la Vierge. (V. *Courrier de l'Isère.*)

(2) Charles de Savoie, duc de Nemours, nommé gouverneur du Lyonnais à la mort de Mandelot, en novembre 1588, était, avec le marquis de Saint-Sorlin, issu d'un second mariage d'Anne d'Este et de Jacques de Savoie, premier duc de Nemours, et par conséquent frère utérin des ducs de Guise et de Mayenne. (Bernard. *Les d'Urfé*, p. 239.)